

L'HEURE DES CHOIX...

Le rideau vient de tomber sur la 6^{ème} édition d'Officine Expo qui s'est tenue à Marrakech les 06 et 07 mars dernier. Ce rendez-vous annuel se bonifie d'année en année et le cru 2009 s'est distingué par une excellente organisation, une utilisation optimale des espaces d'exposition et un choix judicieux des thèmes traités. Cette rencontre a, une fois de plus, permis de mettre en exergue les inquiétudes grandissantes des pharmaciens d'officine, qu'ils soient français, algériens, tunisiens ou marocains. Ces derniers, qui semblent moins bien lotis que leurs confrères étrangers, appréhendent particulièrement l'issue des négociations que leurs organismes professionnels ont entamées avec l'administration.

En effet, le ministère de la santé envisage entre autres mesures, de renforcer sa politique de promotion du médicament générique et d'instaurer une variante de "la marge dégressive lissée" afin de faciliter aux malades l'accès aux médicaments dits onéreux. La CNSS n'est pas en reste, puisqu'elle œuvre de son côté à la concrétisation d'une convention la liant aux pharmaciens, dans le but de faire bénéficier les malades chroniques du tiers payant.

Bien que les pharmaciens semblent de plus en plus résignés à s'adapter aux mutations du secteur, certains problèmes qui subsistent, s'avèrent à leurs yeux primordiaux. Le Maroc est l'un des rares pays où le pharmacien ne jouit pas du droit de substitution, ce qui l'exclut de toute participation active à l'économie de santé qui reste, de ce fait, tributaire du bon vouloir du prescripteur. Par ailleurs, l'administration qui se soucie à juste titre de la pérennité des caisses de prévoyance, devrait s'inquiéter davantage du devenir des pharmacies menacé par l'augmentation exponentielle de leur nombre et par la stagnation du pouvoir d'achat des malades.

Pour mener à bien les négociations qui se profilent à l'horizon, les pharmaciens ont plus que jamais, besoin d'instances capables de relever les défis en mettant l'intérêt du pharmacien au centre de leurs préoccupations.

Depuis le début de cette année, nous assistons à un rapprochement entre les différents responsables des conseils et de la fédération, mais il en faut plus pour faire oublier aux pharmaciens les conséquences des divisions qui ont causé par le passé beaucoup de tort à la profession.

Ces divisions s'expliquent en partie par le retard accusé par la refonte des textes législatifs régissant les conseils de l'ordre, notamment leur régionalisation et la mise en place d'un mode électoral en phase avec l'évolution démocratique que connaît notre pays.

De son côté, l'administration qui croule sous les dossiers à traiter, ne pourra rien résoudre sans notre implication. Aussi, nous devrions, tous ensemble, procéder à une véritable évaluation de la qualité du fonctionnement de nos organismes, afin d'en relever tous les points faibles. Sans cette démarche préalable, et tant que les pharmaciens d'officine rechigneront à s'engager davantage dans la gestion de leurs organismes, l'avenir de la pharmacie d'officine risque d'être compromis à jamais.

Abderrahim Derraji

